

Enfant 1 (A REMPLIR EN LETTRES CAPITALES)

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance Garçon ☐ Fille ☐

L'enfant est t'il déjà inscrit dans une école de Creil :	OUI ☐	NON ☐
Si OUI, école fréquentée :	Classe :	
Si NON, souhaitez vous inscrire votre enfant :	OUI ☐	NON ☐
Si vous souhaitez inscrire votre enfant sur un autre secteur que celui de votre lieu de résidence, merci de remplir la demande de dérogation « page 3 »		

INSCRIPTION RESTAURATION SCOLAIRE :

☐ RESERVATIONS PERMANENTES A LA RESTAURATION SCOLAIRE

Si vous souhaitez faire une demande de réservation permanente à la restauration scolaire, merci de cocher la fréquentation souhaitée sur l'année (la facturation sera faite selon ces informations).

	Restauration scolaire
LUNDI	
MARDI	
JEUDI	
VENDREDI	

A partir de quelle date souhaitez que votre enfant déjeune à la restauration ?

☐ RESERVATIONS OCCASIONNELLES A LA RESTAURATION SCOLAIRE

Si vous souhaitez faire des réservations de façon « occasionnelle », merci de contacter le service concerné au :

- 03 44 29 52 16 (secteur « centre ville et Moulin »)
- 03 44 29 52 81 (secteur « Rouher et Cavées »)
Ou par mail à : commande.repas@mairie-creil.fr

et de formuler vos demandes en respectant les délais impartis. Voir renseignements sur la fiche « **information aux parents** ».

Enfant 2 (A REMPLIR EN LETTRES CAPITALES)

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance Garçon ☐ Fille ☐

L'enfant est t'il déjà inscrit dans une école de Creil :	OUI ☐	NON ☐
Si OUI, école fréquentée :	Classe :	
Si NON, souhaitez vous inscrire votre enfant :	OUI ☐	NON ☐
Si vous souhaitez inscrire votre enfant sur un autre secteur que celui de votre lieu de résidence, merci de remplir la demande de dérogation « page 3 »		

INSCRIPTION RESTAURATION SCOLAIRE :

☐ RESERVATIONS PERMANENTES A LA RESTAURATION SCOLAIRE

Si vous souhaitez faire une demande de réservation permanente à la restauration scolaire, merci de cocher la fréquentation souhaitée sur l'année (la facturation sera faite selon ces informations).

	Restauration scolaire
LUNDI	
MARDI	
JEUDI	
VENDREDI	

A partir de quelle date souhaitez que votre enfant déjeune à la restauration ?

☐ RESERVATIONS OCCASIONNELLES A LA RESTAURATION SCOLAIRE

Si vous souhaitez faire des réservations de façon « occasionnelle », merci de contacter le service concerné au :

- 03 44 29 52 16 (secteur « centre ville et Moulin »)
- 03 44 29 52 81 (secteur « Rouher et Cavées »)
Ou par mail à : commande.repas@mairie-creil.fr

et de formuler vos demandes en respectant les délais impartis. Voir renseignements sur la fiche « **information aux parents** ».

Enfant 3 (A REMPLIR EN LETTRES CAPITALES)

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance : Garçon ☐ Fille ☐

L'enfant est t'il déjà inscrit dans une école de Creil :

OUI ☐

NON ☐

Si OUI, école fréquentée : Classe :

Si NON, souhaitez vous inscrire votre enfant :

OUI ☐

NON ☐

Si vous souhaitez inscrire votre enfant sur un autre secteur que celui de votre lieu de résidence, merci de remplir la demande de dérogation « page 3 »

INSCRIPTION RESTAURATION SCOLAIRE :

☐ RESERVATIONS PERMANENTES A LA RESTAURATION SCOLAIRE

Si vous souhaitez faire une demande de réservation permanente à la restauration scolaire, merci de cocher la fréquentation souhaitée sur l'année (la facturation sera faite selon ces informations).

	Restauration scolaire
LUNDI	
MARDI	
JEUDI	
VENDREDI	

A partir de quelle date souhaitez que votre enfant déjeune à la restauration ?

☐ RESERVATIONS OCCASSIONNELLES A LA RESTAURATION SCOLAIRE

Si vous souhaitez faire des réservations de façon « occasionnelle », merci de contacter le service concerné au :

- 03 44 29 52 16 (secteur « centre ville et Moulin »)
- 03 44 29 52 81 (secteur « Rouher et Cavées »)
Ou par mail à : commande.repas@mairie-creil.fr

et de formuler vos demandes en respectant les délais impartis. Voir renseignements sur la fiche « **information aux parents** ».

Demande de dérogation Scolaire / Restauration

Cocher le dispositif relatif à la demande de dérogation

Scolaire ☐

Restauration ☐

(dans le cas d'un enfant en maternel et dont au moins l'un des deux parents ne travaille pas)

Nom et prénom de(s) l'enfant(s) concerné(s) :

Motif de la demande (cocher la case correspondante)

- ☐ Obligation professionnelle des parents (joindre un justificatif employeur)
☐ Raisons médicales (fournir le certificat)
☐ Garde de l'enfant (joindre l'agrément de la nourrice, son contrat de travail et son justificatif de domicile)
☐ Autres cas (précisez ci-dessous).....

Si demande de dérogation scolaire, merci d'indiquer le secteur souhaité :

Raisons motivant la demande :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date souhaitée pour l'accueil :

Important :

- Toute modification concernant les informations données, doit être signalée (adresse, numéro de téléphone, situation de famille, nom et numéros de téléphone des personnes autorisées à venir chercher l'enfant, état de santé de l'enfant...).
- **Vos demandes de réservations de repas pour la restauration scolaire sur l'année ou occasionnelles ne valent pas validation automatique.** Vos demandes seront étudiées et une réponse vous sera donnée par les services concernés.
- Si vous inscrivez vos enfants à la restauration, ce service est payant et le tarif est calculé en fonction des ressources des familles (taux d'effort). Pour le calcul du taux d'effort, il est impératif de fournir les documents exigés (voir ci-dessous). Sans ces documents, le tarif maximum sera appliqué. **Toute annulation de réservation de repas doit être signalée au service concerné. Dans le cas contraire, les repas seront facturés.**
- **Pour une inscription scolaire :**
En fonction de l'adresse de votre domicile, vous dépendez de l'un des 5 secteurs de Creil auxquels les écoles sont rattachées. Votre enfant sera donc affecté à l'une des écoles de son secteur en fonction des capacités d'accueil des établissements scolaires. Dans le cas où vous souhaiteriez inscrire votre enfant sur un autre secteur que le votre, il vous faudra remplir « **la demande de dérogation** ». Les dérogations ne valent que pour un cycle (maternel ou élémentaire) et doivent être renouvelées au changement de cycle (passage CP).

Je soussigné(e), Monsieur, Madame **responsable**
légal de(s) l'enfant(s) certifie que les informations fournies sont exactes, et déclare avoir pris connaissance du
règlement intérieur des structures d'accueil périscolaires, restauration, et ALSH.

Fait à, le

signature,

Documents à fournir :

Pour une inscription scolaire :

- ☐ Copie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance
- ☐ Copie des vaccins (se référer au carnet de santé)
- ☐ Copie des documents officiels de garde (en cas de divorce ou séparation)
- ☐ Copie des justificatifs de domicile de moins de 3 mois
- ☐ La fiche Enfant (à remplir obligatoirement) **avec la photo d'identité**
- ☐ Pour les hébergements : copie de la pièce d'identité de la personne qui héberge + attestation sur l'honneur d'hébergement et justificatif de domicile

Et/ou pour une inscription restauration :

- ☐ Copie de l'avis d'imposition (le plus récent) et copie de la notification de paiement des prestations CAF de moins de trois mois
- ☐ Attestation d'assurance (extra scolaire),
- ☐ La fiche Enfant (à remplir obligatoirement) **avec la photo d'identité** (sauf si déjà donnée pour l'inscription scolaire)
- ☐ Copie des justificatifs de domicile de moins de 3 mois

Pour les inscriptions des enfants de classes maternelles en restauration :

- ☐ Justificatif de l'employeur (attestation récente de travail ou de formation ou contrat de travail de chacun des parents)

Les documents officiels doivent être impérativement traduits en Français. Aucune photocopie ne sera faite lors de votre enregistrement

Cadre réservé à l'administration

Traitement du dossier

☐ **Accueil :** le Agent :

☐ **Service Education**

Inscription scolaire : le Agent :

Inscription restauration : le Agent :

Dérogation : le Agent :

Observations :